



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Présentation du projet de loi de finances 2022 à la presse**

**Discours de Bruno Le Maire,**

**ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance**

***Bercy***

*Lundi 22 septembre 2021*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bonjour à tous !

Monsieur le ministre délégué aux Comptes publics, cher Olivier Dussopt,

chers amis,

C'est toujours avec le même enthousiasme mais avec juste quelques cheveux blancs en plus que je suis heureux de vous présenter pour la cinquième fois le projet de loi de finances.

C'est une singularité sous la V<sup>ème</sup> République d'avoir l'honneur de présenter pour la cinquième fois un projet de loi de finances, mais je vous le dis, je le fais avec toujours le même enthousiasme.

Cela me permet de vous rappeler les lignes de force qui sont celles de notre politique budgétaire depuis 2017.

Trois lignes de force qui n'ont pas variées depuis près de cinq ans : la maîtrise des comptes publics, la baisse des impôts et la sincérité.

La maîtrise des comptes publics d'abord, puisque je rappelle que cette majorité, sous l'autorité du président de la République, a engagé à partir de 2017 la baisse de la dette publique, a ramené le déficit public sous les 3 % en 2018 et a sorti la France de la procédure pour déficit public excessif. On nous explique que tout cela est évidemment tombé du ciel, que c'est venu tout seul. C'est au contraire le résultat du courage de la majorité et de décisions que personne n'avait assumé jusque-là.

Ce rétablissement des comptes publics n'est pas tombé du ciel. Il est venu de la suppression des emplois aidés, 2 milliards d'euros d'économie, de mesures courageuses sur l'audiovisuel public, d'une réforme en profondeur des chambres de commerce et d'industrie pour près d'un demi-milliard d'euros d'économies, de réforme d'Action logement.

C'est le courage politique qui nous a permis de rétablir les comptes publics et de sortir la France de la procédure pour déficit public excessif. J'en suis reconnaissant à la majorité que nous avons reçue hier avec Olivier Dussopt, qui nous a apporté un soutien sans faille dans cette maîtrise des comptes publics.

La deuxième ligne de force, cela a été malgré les difficultés, malgré les tourments politiques, la baisse des impôts. Nous n'avons jamais varié sur la nécessité de réduire le poids des prélèvements obligatoires dans la nation française.

Cette baisse des impôts, elle s'est traduite par la plus forte baisse d'impôts sur les ménages et sur les entreprises depuis vingt ans, 50 milliards d'euros de baisses d'impôts en cinq ans. Nous avons tenu la suppression de la taxe d'habitation. Nous avons réduit l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros et nous avons maintenu constamment notre trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés qui, comme nous l'avons promis au premier jour de ce quinquennat, sera ramenée à 25 % pour toutes les entreprises sans exception en 2022.

Cette stabilité fiscale et cette cohérence dans la baisse des impôts est une singularité sous la V<sup>ème</sup> République. Elle nous a permis de ramener le taux de prélèvements obligatoires à 43,5 % en 2022, c'est-à-dire un taux qui nous permet tout juste de nous rapprocher de la moyenne européenne. C'est dire s'il y avait du travail à faire. Je le dis notamment aux oppositions qui nous accablent sur le sujet, mais qui, par exemple en 2012, avaient laissé des impôts en augmentation de 2 milliards d'euros pour l'impôt sur le revenu, qui avaient augmenté la TVA à taux réduit, ou qui avaient, sous le quinquennat précédent, fait monter le taux de prélèvement obligatoire jusqu'à 45 % ; nous n'avons donc de leçon à recevoir de personne, sur la baisse des impôts.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Enfin la sincérité, c'est un projet de loi de finances sincère. L'ensemble des dépenses qui doivent y figurer, y figurent.

S'il y a deux objets qui sont en dehors de ce projet de loi de finances, c'est tout simplement parce que les circonstances économiques ont changé, et nous ont demandées de réévaluer ces projets.

Je pense d'abord au plan d'investissement, cela demande du temps de savoir quelles sont les chaînes de valeur dans lesquelles il faut investir, quelles sont les technologies ? Nous préférons faire le travail correctement que de le précipiter.

Enfin, les mesures pour les jeunes parce que le contexte a changé à partir du moment où nous voyons bien aujourd'hui que la difficulté économique majeure, c'est quoi ? C'est la pénurie de main-d'œuvre. J'appelle donc à repenser les mesures de soutien que nous voulons apporter.

Tout cela est fait en plein accord avec la majorité parlementaire. Je le redis, nous avons parlé avec eux, hier.

Ces mesures seront introduites par amendement, en première lecture du projet de loi de finances, en accord avec la majorité et en parfaite transparence aussi avec le Haut conseil des finances publiques.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec Pierre Moscovici hier, sur ce sujet. Il y a donc bien une sincérité totale de la part du Gouvernement sur ses choix budgétaires et sur les deux éléments que nous laissons, pour le moment, de côté au regard des circonstances économiques.

Cela m'amène justement à vous dire un mot de la situation économique actuelle et des choix que nous avons faits pour ce projet de loi de finances 2022.

Le contexte économique, vous le connaissez tous aussi bien que moi, c'est celui d'une reprise économique mondiale soutenue, avec néanmoins trois points de vigilance :

- L'inflation, bien entendu,
- le niveau des actifs,
- et un point de vigilance plus structurel dont je vous ai parlé déjà à plusieurs reprises qui est le risque de grandes divergences entre les économies développées qui ont pu protéger leur économie et qui la relancent maintenant à grande vitesse et les économies en développement.

Cette grande divergence est à mes yeux la principale menace politique qui peut peser dans les prochaines années sur le plan économique.

Dans ce contexte-là, nous avons fait avec le président de la République, avec le Premier ministre Jean Castex, avec le ministre des Comptes publics, Olivier Dussopt, le choix d'un projet de loi de finances de relance et d'investissement.

La conjoncture est bonne, la croissance est là, elle est puissante en Europe, elle est puissante aux Etats-Unis et l'économie redémarre fort en Chine : c'est le moment d'investir. C'est le moment de préparer la France au succès économique des quinze à vingt prochaines années.

Les investissements que nous ferons maintenant, la puissance de la relance que nous développerons, permettront à la France de continuer à être une des grandes puissances économiques mondiales au XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est bien l'enjeu de ce projet de loi de finances.

De ce point de vue, je pense que notre action économique est, pour les Français, lisible. Dans ces temps agités, cette lisibilité est précieuse, parce qu'elle crée la confiance.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Les Français peuvent nous faire confiance. Nous leur avons montré que nous savions tenir la barre en pleine tempête et que nous savions où nous allons.

2020 a été le PLF de l'urgence ; 2021 a été un PLF d'urgence et de relance ; 2022 sera un PLF de relance et d'investissement.

Vous voyez que sur ces trois années, la stratégie du Gouvernement est claire et lisible pour les Français. Les Français ont besoin de cette clarté. Ils ont besoin de cette lisibilité. Ils ont besoin de cette constance.

La situation économique, je vous le disais, est meilleure que prévu sur le plan international. Elle est meilleure que prévu aussi au niveau national. Je maintiens notre prévision de croissance à 6 % pour 2021 et à 4 % pour 2022. Vous direz que 6 %, désormais, c'est prudent, puisque la majorité des instituts prévoit désormais une croissance supérieure à 6 % pour la France. Mais je le redis, je pense que la prudence est la mère de toutes les vertus, et il n'est pas question pour le moment de modifier le chiffre de croissance pour 2021. Nous ne sommes jamais à l'abri, soit d'un accident sanitaire, soit d'un imprévu ; 6 % me paraît donc une évaluation raisonnable.

L'efficacité de la relance et la puissance de la reprise nous a permis d'avoir un taux de chômage inférieur à la situation d'avant-crise, autour de 8 %, un niveau d'investissement supérieur à celui d'avant-crise, une consommation qui redémarre fortement et qui est dynamique. Tout cela nous permet d'affirmer que nous retrouverons notre niveau d'activité d'avant-crise en décembre 2021.

C'est du point de vue économique un exploit et je tiens à en remercier les salariés, les entreprises, les Français, l'ensemble du peuple français qui a réussi à obtenir cette performance économique.

Cette performance économique, elle est due aussi, les économistes le disent très clairement, à la manière dont nous avons engagé la relance. Nous avons dépensé l'argent des Français à bon escient.

Le « quoi qu'il en coûte » était un choix politique réfléchi, efficace, nécessaire. Tout simplement parce qu'il est moins coûteux de protéger que de réparer.

Je le dis là aussi à toutes les oppositions qui nous tombent dessus à bras raccourcis, mais qui face à la crise de 2008, une crise où le PIB est tombé de 4 %, là où il s'était effondré de 8 % en 2020, une crise deux fois moins brutale qu'en 2020, on creusait la dette de 10 points. On finit avec une croissance à 0 avec un chômage à 10 % et deux fois plus de faillites que celles que nous avons enregistrées en 2020. Je crois que c'est la preuve par les chiffres que notre réponse à la crise de 2020 a été moins coûteuse et plus efficace que celle qui avait été apportée en 2008.

Notre politique réfléchie, cette politique du « quoi qu'il en coûte » n'a rien à voir, mais vraiment rien avec le n'importe quoi budgétaire de nos opposants qui ne cesse de multiplier les propositions toutes plus farfelues les unes que les autres, sans le moindre euro de financement. Du rachat des autoroutes à 40 milliards d'euros, en passant par l'augmentation générale des salaires de 10 % financée par l'État pour 25 milliards d'euros, au doublement du salaire des enseignants pour plus de 50 milliards d'euros.

Tout cela ne tient pas la route, n'est pas financé et très loin de la politique réfléchie, efficace, nécessaire que nous avons menée avec le président de la République pour faire face à la crise, relancer l'activité, maîtriser le chômage, éviter les faillites et avoir désormais un niveau de croissance parmi les plus élevés de la zone euro.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ce PLF, par ailleurs, présente des choix de dépenses qui sont clairs. La politique qui est au cœur de ce PLF, c'est celle du réarmement régalien. Les armées vont bénéficier, grâce à la loi de programmation militaire, d'1,7 milliard d'euros supplémentaires. La justice de 700 millions d'euros. L'intérieur avec le Beauvau de la sécurité d'1,5 milliard d'euros. Nous faisons le choix du régalien et nous faisons le choix du réarmement régalien de la France. Tout simplement parce qu'il est attendu par les Français qui veulent la sécurité et la justice.

Ce PLF met fin également au « quoi qu'il en coûte » dont je viens de vous parler. Je vous confirme que le « quoi qu'il en coûte » sera terminé au 1<sup>er</sup> octobre dès lors que le fonds de solidarité, à l'exception des établissements qui restent administrativement fermés comme en Outre-mer, sera désormais supprimé et remplacé par un dispositif de remboursement des charges fixes.

Nous adaptons donc les dispositifs à la réalité de la situation économique. Nous mettons fin au « quoi qu'il en coûte » et nous apportons des mesures de soutien aux seuls établissements et aux seuls secteurs qui en ont réellement besoin parce qu'ils continuent à être touchés par la crise.

Nous poursuivons évidemment la relance économique. Elle a donné de très bons résultats. Nous sommes partis tôt. Nous avons décaissé rapidement. Nous continuerons à décaisser les fonds de la relance avec un objectif 70 milliards d'euros engagés d'ici la fin de l'année.

Enfin nous investissons avec le plan d'investissement que le président de la République annoncera dans les prochaines semaines, dont l'objectif est d'accélérer la réindustrialisation de la France, d'améliorer notre productivité pour améliorer le niveau de vie des Français, de maîtriser les technologies du XXI<sup>ème</sup> siècle comme l'hydrogène, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle ou l'avion bas carbone.

Je veux terminer enfin cette présentation en vous disant à quel point avec Olivier Dussopt, avec toute la majorité, avec le président de la République et le Premier ministre, nous croyons au rétablissement des finances publiques de la France.

Nous sommes engagés pour le rétablissement des finances publiques de la France. Nous sommes des gestionnaires sérieux. Nous sommes sérieux puisque, je le rappelle, nous l'avons fait au début du quinquennat. Je ne reviens pas sur ce que je vous disais en introduction, mais nous avons sorti la France de la procédure pour déficit excessif et ramené les déficits publics sous les 3 %. Nous le sommes parce qu'en 2022, le déficit baissera de 8,4 à 4,8 %, que la dette publique baissera de 116 à 114 % et que le niveau de dépenses publiques reviendra au niveau d'avant crise puisqu'il passera de 60 points de PIB à 55,6.

Cela ne s'appelle pas laisser filer les comptes, cela ne s'appelle pas toujours plus de dépenses, cela s'appelle revenir raisonnablement à la maîtrise des finances publiques.

J'entends par ailleurs, avec je dois dire un florilège d'expressions tout aussi variées les unes que les autres, que nous aurions, depuis le début de la rentrée, cramé la caisse, laissé filer les déficits, dépensé sans compter, pratiqué la politique du chéquier. Mensonges.

Toutes les dépenses qui ont été annoncées, soit par le président de la République, soit par le Premier ministre, nous les avons anticipé et annoncé avec Olivier Dussopt depuis juillet. Nous vous avons dit en juillet qu'il y aurait environ 11 milliards d'euros de dépenses de l'État supplémentaires. Toutes les dépenses qui ont été annoncées par le président de la République et par le Premier ministre ne font que décliner ces 11 milliards d'euros.



## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nous sommes, je le redis, des gestionnaires sérieux, des gestionnaires responsables attachés à la maîtrise des finances publiques.

Il y a dans ces dépenses de l'Etat dont je vous ai parlées, qui sont annoncées depuis juillet, qui sont anticipées, d'abord, des mesures qui sont financées en collectif budgétaire par redéploiement des mesures d'urgence.

Quand vous regardez les mesures d'urgence, nous avons été responsables, nous avons anticipé que la crise sanitaire pouvait durer jusqu'à la fin de l'année 2021. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'est améliorée, le « quoi qu'il en coûte » prend fin. Nous avons donc effectivement de moindre consommation des mesures d'urgence, environ 8 milliards d'euros de moindre consommation, des mesures d'urgence.

Ces 8 milliards d'euros, l'immense majorité va servir à réduire les déficits publics. Nous ne dépensons pas tout l'argent qui a été sous-consommé dans les dispositifs d'urgence. Ils vont servir à réduire le niveau de déficit public pour 2021.

600 millions d'euros sur ces 8 milliards seront en revanche utilisés pour le chèque énergie parce que cela va nous permettre de distribuer le chèque tout de suite aux Français confrontés à l'augmentation des prix d'énergie, notamment l'envolée des prix du gaz. Les Français ne vont pas attendre le printemps prochain ou l'été prochain pour disposer de ces 100 euros supplémentaires du chèque énergie. Ils ont besoin de l'argent tout de suite. Nous allons donc prendre sur les mesures d'urgence, car c'est bien une mesure d'urgence et c'est cohérent de soutenir les Français face à l'augmentation des prix de l'énergie avec ce nouveau chèque énergie.

D'autres mesures vont être financées par redéploiement de la relance. Là aussi, nous sommes des gestionnaires sérieux. Je pense à la prolongation des primes à l'apprentissage, 300 millions d'euros, aux transports en commun en site propre, aux territoires d'industrie, 400 millions d'euros et 150 millions d'euros respectivement. Ces redéploiements ne sont pas financés par de nouvelles dépenses, mais par des redéploiements, notamment sur les moindres garanties export et sur les moindres consommations des primes à la conversion et des bonus automobiles.

Enfin, il y a les mesures qui seront financées en 2022 dans le cadre du PLF 2022 et qui s'inscrivent dans les dépenses dont nous avons parlé dès juillet avec Olivier Dussopt. Je pense au Beauvau de la sécurité. Je pense à la prolongation de MaPrimeRenov'. Je pense aux mesures en faveur du fret ferroviaire ou du plan en faveur de Marseille.

J'ai pris le temps de vous donner tous ces détails parce que je ne laisserai pas passer toutes ces expressions qui ont le mérite d'être colorées, mais le défaut d'être fausses et mensongères. Je ne veux pas qu'on induise les Français en erreur sur le sérieux de notre gestion budgétaire.

Nous voulons retourner à l'équilibre des comptes publics. Nous voulons le faire sérieusement. Nous l'engageons dès 2022 avec les chiffres que je vous ai donnés, et nous avons par ailleurs un calendrier de rétablissement progressif de nos finances publiques qui doit rassurer les Français.

Entre l'austérité et la dépense à tout va, il y a la place pour une voie d'équilibre qui est la nôtre, celle qui refuse le rétablissement trop rapide des finances publiques et précipitées, qui casserait la croissance alors que la croissance est la meilleure façon de réduire la dette, et celle du laisser-aller budgétaire, de la dépense à tout va, qui caractérise désormais l'ensemble des projets des oppositions de droite comme de gauche. Car l'irresponsabilité budgétaire, elle, est bien du côté des oppositions, et la responsabilité budgétaire, elle est bien du côté de la majorité et du côté du président de la République.



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nous pouvons le faire progressivement, tout simplement parce que nous avons une situation européenne et un choix européen qui est très clair. La clause d'exception générale est maintenue jusqu'à la fin de l'année 2022.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que tous les pays européens, les 27 États membres, font le choix politique pour 2022 de l'investissement, que ce soit la Banque centrale européenne, la Commission européenne ou la grande majorité des États membres de l'Union européenne, nous disons tous en 2022, il faut continuer à soutenir l'économie et à investir pour garantir la solidité du redémarrage économique.

Par la suite, le rétablissement des finances publiques se fera suivant un calendrier clair. Nous retournerons sous les 3 % de déficit public en 2027, en cinq ans. Nous allons donc faire en cinq ans ce que les autres, à la suite de la crise de 2008, n'ont pas fait en dix ans. Je tiens tout de même à le rappeler puisque nous sommes repassés sous les 3 % de déficit public après la crise de 2008, en 2018 et uniquement grâce aux décisions d'économies prises par cette majorité.

Enfin, sur la baisse de la dette publique et sur l'amortissement de la dette, je vous confirme que nous amortirons la dette Covid d'ici 2042, en vingt ans, comme nous l'avions prévu, nous maintenons cet objectif.

Quels sont les instruments pour y parvenir ? Je crois que notre crédibilité tient à la fois au calendrier, à sa clarté et aux instruments et la puissance de ces instruments.

Le premier, je l'ai dit, je ne reviens pas, celui qui est le plus efficace, celui qui permet d'améliorer le niveau de vie des Français, c'est la croissance, la relance plus le plan d'investissement qui caractérise ce PLF 2022 doivent nous permettre d'avoir plus de croissance, donc plus de prospérité pour chaque Français.

Le deuxième instrument, ce sont les réformes de structure. Le président de la République et le Premier ministre ont confirmé que nous appliquerions, à partir du 1<sup>er</sup> octobre la réforme de l'assurance chômage.

Enfin, le troisième instrument auquel je crois profondément, c'est une règle pluriannuelle de dépense publique qui doit, selon moi, avoir valeur constitutionnelle. C'est la seule façon de garantir des choix démocratiques en matière de dépenses et d'éviter le toujours plus pour aller vers de véritables choix politiques en matière de dépenses publiques. Il y a de bonnes dépenses publiques. Il y a de mauvaises dépenses publiques. La pluri annualité et le caractère constitutionnel de cette règle nous amèneront à faire des choix clairs.

Enfin, il y a un instrument à bannir, je tiens à le rappeler, c'est celui de l'augmentation des impôts. Malgré tous les efforts que nous avons faits, malgré la baisse des impôts que nous avons engagée, nous gardons un niveau de prélèvements obligatoires parmi les plus élevés des pays développés. Ce serait donc une impasse que de revenir sur ces baisses d'impôts.

Pourquoi enfin, et je termine par-là, nous croyons à cette bonne gestion et à la nécessité de maîtrise des finances publiques ?





**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

D'abord parce que nous le devons aux Français. Quand nous gérons les comptes de la nation, quand nous avons eu à faire face à une crise aussi importante, nous étions bien contents d'avoir les moyens dans la caisse pour faire face à cette crise. Maintenant, il faut renflouer les caisses pour faire face, demain ou après-demain, à une éventuelle nouvelle crise.

Cela s'appelle le principe de responsabilité. Il faut renflouer les caisses pour nous permettre, le cas échéant, de faire face avec la même efficacité, avec la même rapidité et avec la même crédibilité à une éventuelle nouvelle crise.

Nous le devons aussi à nos comptes publics. Simplement parce que nous savons que le moment viendra où, progressivement, la Banque centrale européenne, la réserve fédérale (FED) ajusteront leur politique monétaire et que les taux d'intérêt logiquement remonteront. Par conséquent, il serait irresponsable de garder des niveaux de dettes et de déficits qui se traduiraient par des dépenses inutiles de remboursement des charges d'intérêts.

Nous le devons aux Français, nous le devons à nos comptes publics, nous le devons aussi à nos partenaires européens. Je le dis face aux attaques multiples et variées dont fait part l'Union européenne aujourd'hui.

Nous étions bien contents d'avoir la Banque centrale européenne quand cela allait mal. Nous étions bien contents, grâce à Emmanuel Macron et Angela Merkel, de pouvoir émettre de la dette en commun et de partager le fardeau. Nous étions bien contents d'avoir des taux d'intérêt négatifs pour lever de la dette et nous protéger face à la crise. Nous le devons à la zone monétaire européenne.

Nous le devons à la Banque centrale européenne, à la politique monétaire menée par Christine Lagarde et à la solidarité entre Etats européens. La solidarité, ce n'est pas à sens unique. La solidarité, c'est quand cela va mal, c'est aussi quand cela va bien. Cela doit nous amener à respecter des règles communes dans la zone euro pour nous permettre de faire face, là aussi, à toute éventualité.

Je vous remercie.